



# La lettre Électronique ia.25

L e t t r e m e n s u e l l e d ' i n f o r m a t i o n p r o f e s s i o n n e l l e

## PAROLES D'ÉLÈVES

“ Tout ça pour un bouquet de fleurs ”

“ ...Le lac du Loch Ness est très sinistre. On a donc – enfin je ne sais pas trop qui – planté quelques magnifiques fleurs, histoire de le rendre un peu moins sombre. Elles sont d'ailleurs très belles ; il y en a de toutes les couleurs, de toutes les tailles, de toutes les sortes. Ça fait un peu “ fouillis ” mais c'est joli.

Je me rendis donc au lac avec Laura. Nous commençons à les cueillir quand tout

à coup un bosquet de fleurs attira mon regard. Il semblait être entouré d'un halo lumineux qui m'attirait à elles. Ces fleurs, rouges, oranges et jaunes, étaient parsemées de petites étoiles argentées qui étincelaient au soleil. Je m'en approchai pour les cueillir. Soudain le sol se déroba sous mes pieds... ”. Qui aurait cru qu'en cueillant un simple bouquet de fleurs pour la fête des mères l'on puisse tomber dans une grotte et affronter toutes sortes de créatures terrifiantes...Les deux amies ont à reconsti-

tuer un symbole pour empêcher le mal de détruire le monde...

Il s'agit d'un extrait du récit de 24 pages écrit par Gaëlle Roques, alors élève de CM2 à l'école intercommunale d'Auxon Dessus pour le Prix Clara, concours réservé aux jeunes écrivains de moins de 17 ans.

Bravo à notre petite graine d'écrivain qui pourrait bien avoir un nouveau projet d'écriture sur le métier !

## DANS CE NUMÉRO :

### POLITIQUE ET ACTION ÉDUCATIVES

- Expérimentation du livret de compétence **1**
- Brevet informatique et Internet (B2i) : le point dans les écoles et les collèges **2**
- Education à l'environnement et au développement durable opération « L'école agit ! » **3**
- « Regards d'enfants sur Vauban » : exposition d'un projet Arts visuels
- Actions éducatives européennes : appels à projets

### VIE SCOLAIRE

- Adaptation scolaire et scolarisation des élèves handicapés agenda pour les directeurs **3**

### RESSOURCES ÉDUCATIVES

- « L'Afrique à travers les contes », rencontres au Salon du livre africain... **4**

### INFOS DES PERSONNELS

- Mouvement 1er degré
- Examens—concours
- Formation continue : appel à projets
- Ressources humaines
- Action sociale
- Conférences — échanges **4**

### AGENDA

- Actions éducatives (JPA...), vacances scolaires **4**

## POLITIQUE ET ACTION ÉDUCATIVE

### LE LIVRET DE COMPÉTENCES EN EXPÉRIMENTATION

L'expérimentation a lieu dans chaque académie. Pour Besançon, ce sont toutes les écoles élémentaires de la circonscription d'inspection de Montbéliard 3 et les collèges de secteurs d'Audincourt, Blamont, Seloncourt, St Hippolyte et Valentigney ainsi que la classe « Parcours d'initiation aux métiers » du lycée Fernand Léger à Audincourt

qui expérimentent cette année deux modèles du livret de connaissances et de compétences du socle commun.

Ce livret suit l'élève de l'école primaire jusqu'à la fin de la scolarité obligatoire et valide la progression des acquis dans chacun des sept domaines du socle commun.

Le principe de l'expérimentation est de recueillir les obser-

vations sur les documents mis en place ainsi que les propositions alternatives. Les conclusions de l'expérimentation serviront de base à la rédaction définitive du livret.

Le livret est renseigné par les équipes pédagogiques, à l'école en conseil des maîtres, au collège et au lycée professionnel sections d'enseignement général et professionnel

Lettre mensuelle d'information professionnelle

Direction départementale des services de l'éducation nationale dans le Doubs

26 avenue de l'Observatoire  
25030 Besançon Cedex

Directeur de la publication :

Daniel GUÉRAULT,

Inspecteur d'Académie

Coordination : Virginie Baricault

Téléphone : 03 81 65 48 83

Télécopie : 03 81 65 48 92

[ce.cabinet.ia25@ac-besancon.fr](mailto:ce.cabinet.ia25@ac-besancon.fr)

ISSN n° 1774-6825

adaptées (SEGPA) après consultation des conseils de classe.

Pour aider à renseigner le livret de chaque élève, des grilles de référence sont mises à disposition. Ces grilles téléchargeables sur le site pédagogique Eduscol du ministère <http://eduscol.education.fr> ne sont pas définitives, des modifications et des compléments y seront apportés pour faire suite à l'expérimentation. Sont évaluées les connaissances et les compétences dans chaque pilier du socle commun : maîtrise de la langue française, pratique d'une langue étrangère (niveau A2 défini par le cadre européen commun de référence), mathématiques, sciences et technologique,

maîtrise des techniques de l'information et de la communication (TICE), culture humaniste, compétences sociales et civiques, initiative et l'autonomie.

Le livret consigne les acquis du brevet informatique et internet (B2i) pour les niveaux 1 et 2, les attestations des 1<sup>er</sup> et 2<sup>ème</sup> niveaux de sécurité routière (ASSR), le certificat de compétences de citoyen de sécurité civile "prévention et secours civique niveau 1"...

Pour aider les enseignants des collèges, un palier supplémentaire a été introduit en 4ème.

Compte tenu de son caractère expérimental, le livret de compétences ne sera pas utilisé par les jurys lors de la session

2008 du diplôme national du brevet.

Une étude de l'inspection générale sur le « Les livrets de compétences, nouveaux outils pour l'évaluation des acquis », en s'appuyant sur des exemples, montre l'ampleur des changements engagés par ce choix d'organisation des enseignements...Après une synthèse sur l'évolution des pratiques d'évaluation dans le système éducatif français, la mise en perspective avec les pratiques dans d'autres pays aide à clarifier les conditions nécessaires à la mise en œuvre d'une évaluation par les compétences... Rapport IGEN de juin 2007 en ligne sur <http://education.gouv.fr> (rubrique outils d'information).

« Le livret suit l'élève de l'école primaire jusqu'à la fin de la scolarité obligatoire et valide la progression des acquis dans chacun des sept domaines du socle commun »

**BREVET INFORMATIQUE ET INTERNET (B2I)- LE POINT DANS LES ÉCOLES ET LES COLLÈGES**

La "maîtrise des techniques usuelles de l'information et de la communication" est l'un des sept piliers du socle commun de connaissances et de compétences qui doivent être acquises à l'issue de la scolarité obligatoire et consignées dans le livret de compétences.

Les compétences qui constituent le diplôme du B2i sont développées et validées dans le cadre des activités pédagogiques disciplinaires, interdisciplinaires ou transversales. Elles recouvrent 5 domaines : s'approprier un environnement informatique de travail, adopter une attitude responsable, créer, produire, traiter, exploiter des données, s'informer, se documenter, communiquer, échanger.... Pour chaque domaine et à chaque niveau (école, collège...) est défini un objectif correspondant à la compétence attendue : une "feuille de position B2i décline les items qui valident la compétence visée.

Le tableau par domaines et les modèles de feuilles de positions pour les niveaux du B2 i sont en téléchargement sur le site <http://eduscol.education.fr>.

Une sélection de ressources du réseau SCÉREN pour préparer le B2i est disponible sur le site du CRDP de Franche-Comté <http://crdp.ac-besancon.fr>.

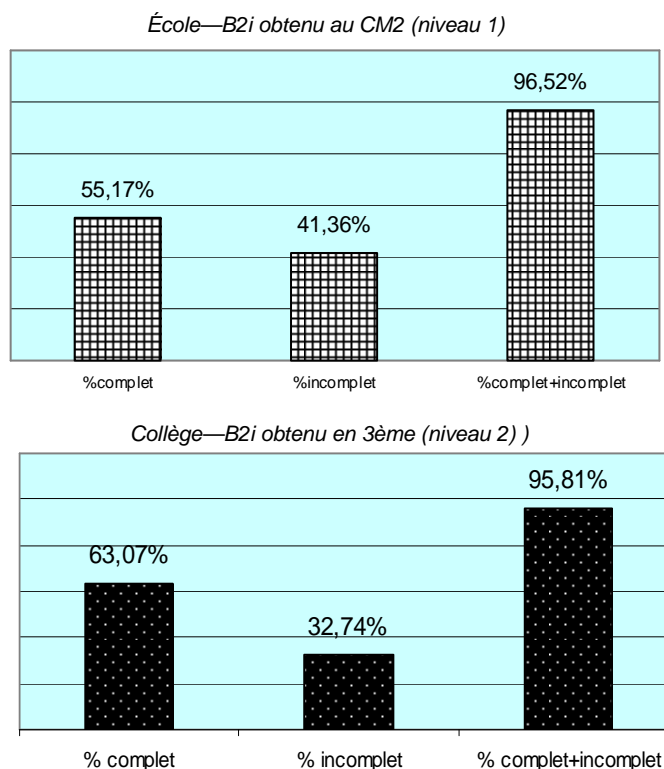
Pour le 1er degré, l'équipe départementale des maîtres animateurs TICE met en ligne sur le site <http://ia25.ac-besancon>, dans l'espace Mutualisation, divers outils techniques pour aider à la mise en œuvre pratique du B2i : feuilles de position et tableau de bord individuels, fiche de synthèse...

Le B2i "dispense à chaque futur citoyen une formation qui, à terme, lui permettra de faire une utilisation raisonnée des technologies de l'information et de la communication, de percevoir les possibilités et les limites des traitements informatisés, de faire preuve d'esprit critique face aux traitements des données, d'identifier les contraintes juridiques et sociales liées aux TIC". (BO n°45 du 16 novembre 2006 - encart).

[NB- Le B2i niveaux 1,2 et 3 (lycée) est complété à l'université par le certificat informati-

que et internet-C2i]. Le B2i adultes « Du B2i au C2i » est dispensé dans le cadre de la formation continue à distance des enseignants (formation inscrite au Plan de formation 2007-2008, référence h09).

Situation en 2006 / 2007



## MOBILISER LES ÉLÈVES EN FAVEUR DE L'ENVIRONNEMENT

Lancé le 29 novembre 2007, l'appel à projets invite les élèves des écoles, collèges et lycées à s'engager.

L'objectif est d'inciter à la réflexion, au débat, à la réalisation d'actions concrètes menées avec des partenaires pour lutter contre les changements climatiques, pour la préservation de la diversité et des ressources naturelles, pour la maîtrise de l'énergie...

Le projet pédagogique et éducatif mené dans le cadre de l'éducation à l'environnement et au développement durable (EEDD), consiste pour les élèves, à collecter des données scientifiques, à consulter

des experts, à proposer des projets... C'est l'étape du premier trimestre 2008.

Les six thèmes proposés, les modalités de participation et les ressources mises à disposition, tout est en ligne sur le site de "L'école agit" <http://www.lecoleagit.fr> (espace enseignants).

L'EEDD ne constitue pas une discipline, mais repose sur :

- l'intégration au sein de chaque discipline, dans chaque cycle d'enseignement (démarche pédagogique pluridisciplinaire ou interdisciplinaire) ...
- des actions concrètes condui-

tes en partenariat

Le principe de l'éducation à l'environnement et au développement durable est orientée vers l'action, de manière à apporter, chacun à son niveau, des réponses efficaces aux grands enjeux à venir.

(Références : Lettre flash du 3 décembre 2007, BO n°14 du 6 décembre 2007 et, pour les données locales (actions, ressources, expérimentations) les pages EEDD du site académique <http://www.ac-besancon.fr> et du réseau SCREN-CNDP <http://crdp.ac-besancon.fr>



## " REGARDS D'ENFANTS " SUR VAUBAN S'EXPOSE... UN PROJET ARTS VISUELS

Sept classes de Besançon et de son agglomération, soit 160 enfants de la Grande Section de maternelle au CM2, ont participé en avril et mai derniers au projet "Regards d'Enfants", initié par l'Inspection Académique du Doubs en partenariat avec le Service Patrimoine de la ville de Besançon, dans le cadre du tricentenaire de Vauban et de la candidature d'un réseau de 14 villes, dont Besançon, pour l'inscription au patrimoine mondial de l'UNESCO.

Des photographies réalisées par les élèves sont actuellement exposées sous forme d'une mosaïque géante sur l'un des panneaux de l'ancien cinéma Piazza Lumière, rue des Granges.

Après un travail en photogra-

phie mené dans les classes par les enseignants et le Conseiller Pédagogique en Arts Visuels du secteur, Jean-Paul Jorrot, les enfants ont bénéficié d'une visite-découverte d'œuvres de Vauban (citadelle ou enceinte urbaine), avec Karine Ménégaux-Doré, guide-conférencière du service Patrimoine de la ville.

L'œuvre de Vauban fut support à un travail photographique in situ, permettant un réinvestissement des notions photographiques étudiées en classe (lecture d'images, cadrage, échelle de plans, point de vue...).

L'objectif de ce projet était de repérer les éléments constitutifs des fortifications, d'acquérir un vocabulaire spécifique, de

repérer et de savoir décrire des éléments plastiques et de réaliser des prises de vue visant tant une maîtrise technique qu'une réelle recherche esthétique.

Ce projet pédagogique est reconduit cette année scolaire.



Exposé sur la façade de l'ancien cinéma Piazza Lumière, rue des Granges.

## Action éducative européenne pour l'éducation et la formation

Appel à projets 2008-2010 relatifs aux programmes communautaires COMENIUS (pour l'enseignement scolaire 1er et 2nd degré, LEONARDO di VINCI pour l'enseignement et la formation professionnels, ERASMUS pour l'enseigne-

ment supérieur, GRUNDTVIG pour l'éducation et la formation des adultes)...

La circulaire publiée au BO n°44 du 6 décembre 2007 présente les différentes actions de mobilité et de coopération entre les pays de la Commu-

nauté, explicite leur organisation, les modalités et le calendrier...

ATTENTION aux premières dates butoirs pour monter les projets : 31 janvier, 8 et 15 février 2008.

## AGENDA

- **Campagne de solidarité JPA** lancée à la préfecture de région et du Doubs le 23 janvier. Pour information et participation, <http://www.jp.a.asso.fr>



- **Prix de l'éducation nationale "Cannes 2008"** inscription jusqu'au 31 janvier 2008 (BO n°1 du 3 décembre 2008)
- **Vacances scolaires d'hiver**, zone B : du samedi 9 février 2008 après la classe au lundi 25 février au matin
- **Opération Pièces jaunes** – Rappel : jusqu'au 9 février 2008 (BO n°45, 13-12-2007)
- **Journée internationale des enfants soldats**, 12 février (BO n°27, 12 juillet, 2007)
- **20<sup>ème</sup> rencontres internationales des radios et ateliers radio en milieu scolaire**, 28 29 et 30 mars 2008 à Chalon-sur-Saône avec la participation de collèges du Doubs (Villers-le-lac, Pierrefontaine-les-Varans et Morteau). Programme en ligne sur le site de l'ANAREMS... <http://crdp2.ac-besancon.fr/rem>

## Calendrier ASH pour les directeurs

- **Scolariser un élève, quelle que soit la nature de son handicap** : La famille en fait la demande auprès de la Maison départementale des personnes handicapées (MDPH\*) et constitue un dossier (délai du 8 février 2008 pour une meilleure gestion des dossiers—inscription, accompagnement, matériels).

\* MDPH

6C Boulevard Diderot  
25000 Besançon  
tél 03 81 52 54 25 /  
fax 03 81 52 54 26

courriel : [mdph25@doubs.fr](mailto:mdph25@doubs.fr)

(Accueil du lundi au vendredi de 8h30-12h30 et 13h30-17h30)

- **Proposition d'orientation des élèves en difficulté vers une SEGPA ou l'EREA** : dépôt des dossiers jusqu'au 27 février 2008

Les procédures, formulaires et calendrier sont en ligne sur le site <http://ia25.ac-besancon.fr>... (rubrique Politique et action éducatives / adaptation scolaires et scolarisation des élèves handicapés (ASH)).

La lettre Électronique de l'Inspection académique du Doubs a pour objectif de diffuser aux équipes pédagogiques et éducatives les informations qui permettent de suivre l'actualité de l'éducation dans le département : les échéances et priorités départementales, l'essentiel des ressources éducatives disponibles, l'échange d'expériences et de méthodes... La publication professionnelle est destinée aux écoles et aux collèges. Elle est diffusée aux lycées pour information... Suivi par Virginie Baricault, chargée de la communication, tél. 03 81 65 48 86 - [ce.communication.ia25@ac-besancon.fr](mailto:ce.communication.ia25@ac-besancon.fr)

Retrouvez-nous sur Internet <http://ia25.ac-besancon.fr> et sur I-PROF <https://bv.ac-besancon.fr/iprof/ServletIprof> pour les dernières actualités et mises en

## RESSOURCES ÉDUCATIVES

### « L'AFRIQUE À TRAVERS SES CONTES »

À l'invitation de l'association « Terres et peuples d'Afrique », quatre conteurs se produiront à Besançon le 1er mars à la médiathèque Nelson Mandela à Planoise et salle Proudhon au Kursaal de 14h à

17h et le 2 mars Salle Proudhon-Kursaal, 14-17h.

Parallèlement, un Salon du livre africain pour la jeunesse aura lieu Galerie de l'ancienne Poste, grande rue à Besançon. Les conteurs dialogueront

avec les visiteurs. Ces rencontres seront l'occasion de découvrir la richesse et la diversité des contes africains. Pour toute information, Simone Bournat ou Gabriel Bichet, tél. 06 78 08 21 91.

## INFOS DES PERSONNELS

### MOUVEMENT 1ER DEGRÉ

#### Mouvement 1<sup>er</sup> degré, rentrée scolaire 2008-2009

Circulaires en ligne sur le site <http://ia25.ac-besancon.fr> (Agendas des personnels)

- Points de rapprochement de conjoints : demandes jusqu'au 29 février 2008
- Mise en disponibilité sans traitement ou réintégration : demandes jusqu'au 29 février 2008
- Congés de formation professionnelle : demandes jusqu'au 20 mars 2008
- Liste d'aptitude d'accès au corps des professeurs des écoles : inscription jusqu'au 28 mars 2008
- Mutations exeat-ineat : demandes jusqu'au 24 avril 2008
- Travail à temps partiel : circulaire prochainement en ligne dans I-PROF et sur le site internet de l'IA.

Dossiers suivis par M. Bruckert, tél. 03 81 65 48 56 — [ce.dm1.ia25@ac-besancon.fr](mailto:ce.dm1.ia25@ac-besancon.fr)

### EXAMENS—CONCOURS

#### Compétences langue anglaise, session 4 avril 2008

Inscription jusqu'au 3 février 2008 sur <http://www.D-c-l.net> et confirmation ensuite de l'inscription afin qu'elle soit

validée. Avis d'examen en ligne sur <http://ia25.ac-besancon.fr>. Dossier suivi par les services Examens et concours du rectorat, tél. 03 81 65 47 00.

**Certification complémentaire pour l'enseignement spécialisé 1<sup>er</sup> et 2<sup>nd</sup> degrés :** inscription jusqu'au 28 février 2008. Pour connaître les domaines concernés, se reporter à la circulaire publiée au BO n°39 du 28 octobre 2007. Avis d'examen en ligne sur <http://ia25.ac-besancon.fr>

### FORMATION CONTINUE

#### Plan académique de formation 1er degré 2008/2009 en préparation

L'appel d'offres pour le PAF 2008/2009 est en ligne à l'adresse <http://difor.ac-besancon.fr/prepaf> Vous y trouverez tous les éléments utiles pour élaborer vos propositions de formation. Vous pourrez par ailleurs obtenir aide et information auprès du chargé de mission "formation continue 1er degré" du Doubs, Eric Buecher, 03 81 65 48 96 — [eric.buecher@ac-besancon.fr](mailto:eric.buecher@ac-besancon.fr)

### RESSOURCES HUMAINES

**Avis d'arrêt de travail :** Seuls les volet n° 2 et 3 sont à communiquer à la division des

ressources humaines de l'Inspection académique. Le volet 1 est à conserver. Dossier suivi par la DRH, [ce.drh.ia25@ac-besancon.fr](mailto:ce.drh.ia25@ac-besancon.fr)

#### Cumul d'activités, demandes d'autorisation

Elles sont strictement réglementées par la loi n° 2007-148 du 2 février 2007 de modernisation de la fonction publique et le décret n° 2007-658 du 2 mai 2007 relatif au cumul d'activités des fonctionnaires, des agents non titulaires de droit public et des ouvriers des établissements industriels de l'Etat. Les imprimés sont à demander à la division des ressources humaines chargée de l'instruction des demandes, à l'adresse électronique [ce.drh.ia25@ac-besancon.fr](mailto:ce.drh.ia25@ac-besancon.fr) Procédure : l'autorisation de cumuler une autre activité est délivrée par Madame le recteur, sur avis de M. l'inspecteur d'académie.

### ACTION SOCIALE

#### Chèque emploi service universel—CESU

Prestations interministérielles garde d'enfant jusqu'à 6 ans : Pour plus de détails, en ligne sur le site ia25, la circulaire et le formulaire de demande pour le 29 février 2008. Dossier suivi par la DRH, [ce.drh.ia25@ac-besancon.fr](mailto:ce.drh.ia25@ac-besancon.fr).

Consultez aussi les centres de ressources en ligne...



la langue a chat



Les nouveaux textes chaque vendredi...

[Bulletin officiel \[B.O.\]](http://www.education.gouv.fr/bo)  
<http://www.education.gouv.fr/bo>

03 81 52 64 79

Numéro d'appel unique pour tous les personnels de l'éducation nationale en situation difficile ...

### CONFÉRENCES

• **Atelier d'écriture du GFEN (Groupe français d'éducation nouvelle).** "Des pratiques pour construire des appétences et des compétences...". 29 janvier, 17h30 : Rendez-vous à l'école Brossolette Besançon, Tél. 03 81 56 64 46

• **" Stress, fatigue, suicide... Le travail, c'est la santé "** 6 février à 20h30 : rencontre au Bar des sciences de l'Université de Franche-Comté. Tél. 03 81 66 20 96

• **" La différence expliquée aux enfants "**, 26 février 2008 à 20h30, Antenne petite enfance, Maison de la famille Besançon, tél.03 81 53 36 78.